



NOUVEAU - Comment l'Intelligence Artificielle (IA) révolutionne les soins de santé// #3107



Public

Secteur des soins de santé

Objectifs

Cette formation a pour but de découvrir comment l'intelligence artificielle (IA) révolutionne les métiers de la santé. Chaque thème est développé pour permettre une bonne compréhension de l'intérêt de l'IA, et agrémenté d'exemples concrets liés aux soins de santé et particulièrement aux maisons de repos.

Les aspects de contraintes éthiques et légales seront discutés, ainsi que les financements disponibles pour permettre l'adoption d'outils d'intelligence artificielle pertinents pour vos activités.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 3107 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation. \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/7ce115d8-d406-4429-949d-8106e0815031\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/7ce115d8-d406-4429-949d-8106e0815031)

Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

-
- IA pour améliorer la qualité des soins:
 - Exemples : diagnostic, pilotage des soins par les données
- IA pour réduire la charge administrative du personnel soignant:
 - Exemples : simplification de l'encodage et gestion de la logistique
- IA pour aider la direction dans ses tâches d'administration:
 - Exemples : comptabilité, promotion, recrutement
- Questions éthiques et légales autour de l'IA
- Aides financières disponibles pour adopter l'IA dans les soins de santé

Informations pratiques

> Droit d'inscription

- ✓ Cette formation est agréée "chèques formation".

> Certificat - Attestation

Attestation de participation

> Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet [Fonds sectoriels de formation \(http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation\)](http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation)

